

BA/
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-500 DU 16 OCTOBRE 1997

**Portant approbation du bilan et des
comptes annexes de l'Office des Postes et
Télécommunications du Bénin pour
l'exercice clos au 31 décembre 1996.**

***LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,***

- VU** la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU** la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU** la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU** le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU** le Décret N° 97-170 du 7 avri 1997, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Culture et de la Communication ;
- VU** le Décret N° 97-166 du 7 avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;
- VU** le Décret N° 89-156 du 25 avril 1989, portant approbation des Statuts de l'Office des Postes et Télécommunications de la République du Bénin et fixant sa dotation en capital initial ;

.../...

SUR Rapport conjoint du Ministre de la Culture et de la Communication et du Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 août 1997 ;

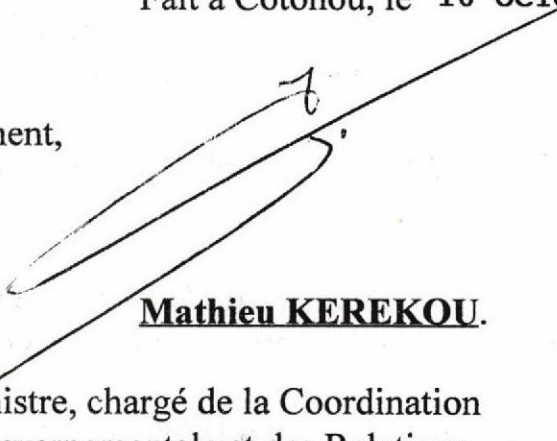
D E C R E T E

Article 1er : Sont approuvés le bilan et les comptes annexes de l'exercice clos au 31 décembre 1996 de l'Office des Postes et Télécommunications de la République du Bénin tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

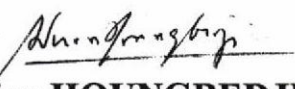
Article 2 : Le présent Décret sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 16 OCTOBRE 1997

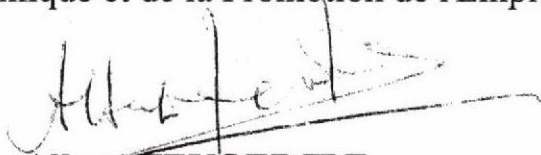
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions


Adrien HOUNGBEDJI.

Le Ministre du Plan, de la Restructuration
Economique et de la Promotion de l'Emploi,


Albert TEVOEDJRE

Le Ministre de la Culture et de
la Communication,


Timothée A. ZANNOU.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MPREPE 4 MCC 4
AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEB 3
JO 1.